

## ÉTAT DE LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE AU PAYS BASQUE

Des petits pas, loin des  
promesses et de l'urgence



## INTRODUCTION

### 1. LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE S'ACCÉLÈRE

**Canicule et prolifération d'algues toxiques cet été, inondations l'automne dernier : le dérèglement climatique s'aggrave et ses conséquences nous impactent de plus en plus au Pays Basque nord. En raison de la hausse mondiale des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, la fréquence et l'intensité des événements météorologiques extrêmes continuent d'augmenter. Seule une importante et rapide réduction de ces émissions limitera les menaces qui pèsent sur la santé humaine et l'habitabilité de nos territoires.**

L'objectif de limiter le réchauffement climatique à +1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle n'est désormais plus atteignable. Suite au dépassement de cette limite, fixée lors de l'Accord de Paris, de nombreux territoires - notamment les petits États insulaires - vont être submergés et devenir inhabitables. Et ce réchauffement, dû aux activités humaines émettrices de gaz à effet de serre, s'accélère : 2024 est l'année la plus chaude jamais enregistrée, avant 2023 en 2ème position.

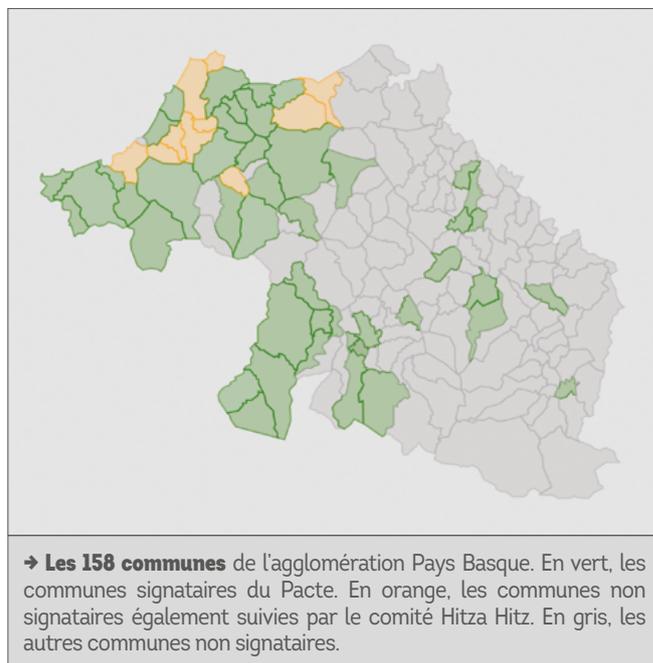
Ce défi historique appelle d'importantes politiques publiques pour accompagner de façon équitable les transformations nécessaires - dans nos manières de nous déplacer, nous nourrir, habiter et user des ressources. Il s'agit à la fois de respecter les limites planétaires et de satisfaire aux besoins humains. A rebours de ces enjeux, les reculs de l'État français et le ralentissement de la décarbonation hexagonale en 2024 sont pointés par le Haut Conseil pour le climat. Alors que l'instance indépendante recommande **d'intégrer pleinement les enjeux de justice sociale aux politiques climatiques**, les inégalités explosent : la pauvreté atteint un niveau record et les revenus des ultra-riches s'envolent.

Si des actions sont indéniablement engagées localement, elles ne sont globalement pas encore à la bonne échelle et des mesures persistent à aller dans la mauvaise direction. **50% des émissions de gaz à effet de serre** produites par les acteurs du territoire **sont en lien avec les décisions des collectivités** <sup>①</sup> mais c'est aussi **à l'échelle locale que se situent la plupart des solutions**. C'est pourquoi, au Pays Basque nord, une mobilisation citoyenne composée de sentinelles écologiques incite les collectivités à s'élever à la hauteur des enjeux.

### 2. LE PACTE DE MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE

Lors du bilan du précédent mandat, le comité Hitza Hitz <sup>②</sup> de Bizil avait constaté que parmi les 30 communes suivies (75 % de la population) très peu avaient mis en œuvre ou même amorcé des actions de la boîte à outils climatique. La transition écologique n'avait pas eu lieu au Pays Basque nord entre 2014 et 2020. Or, face à l'urgence climatique soulignée par les scientifiques du GIEC <sup>③</sup>, une transition lente ne suffisait déjà plus.

C'est pourquoi Bizil a proposé un **Pacte de métamorphose écologique** <sup>④</sup> du territoire lors des municipales en 2020. Ce Pacte comprend des actions dans 7 thématiques structurantes : les alternatives à la voiture solo, la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments, un territoire 100% énergies renouvelables, une agriculture et une alimentation biologiques et locales, le développement de l'économie locale avec l'eusko, la réduction des déchets et la mise en œuvre du Plan Climat. Les élus signataires de ce Pacte ont pris l'engagement de réaliser l'ensemble de ces actions aux niveaux communal et communautaire.



À l'issue des élections, 46 listes signataires du Pacte ont été élues. Les communes signataires sont urbaines, péri-urbaines ou rurales, de toutes tailles et tendances politiques, situées dans les 3 provinces du Pays Basque nord sur 9 pôles territoriaux.

① [Devenez acteur de la transition écologique et énergétique \(ADEME\)](#)

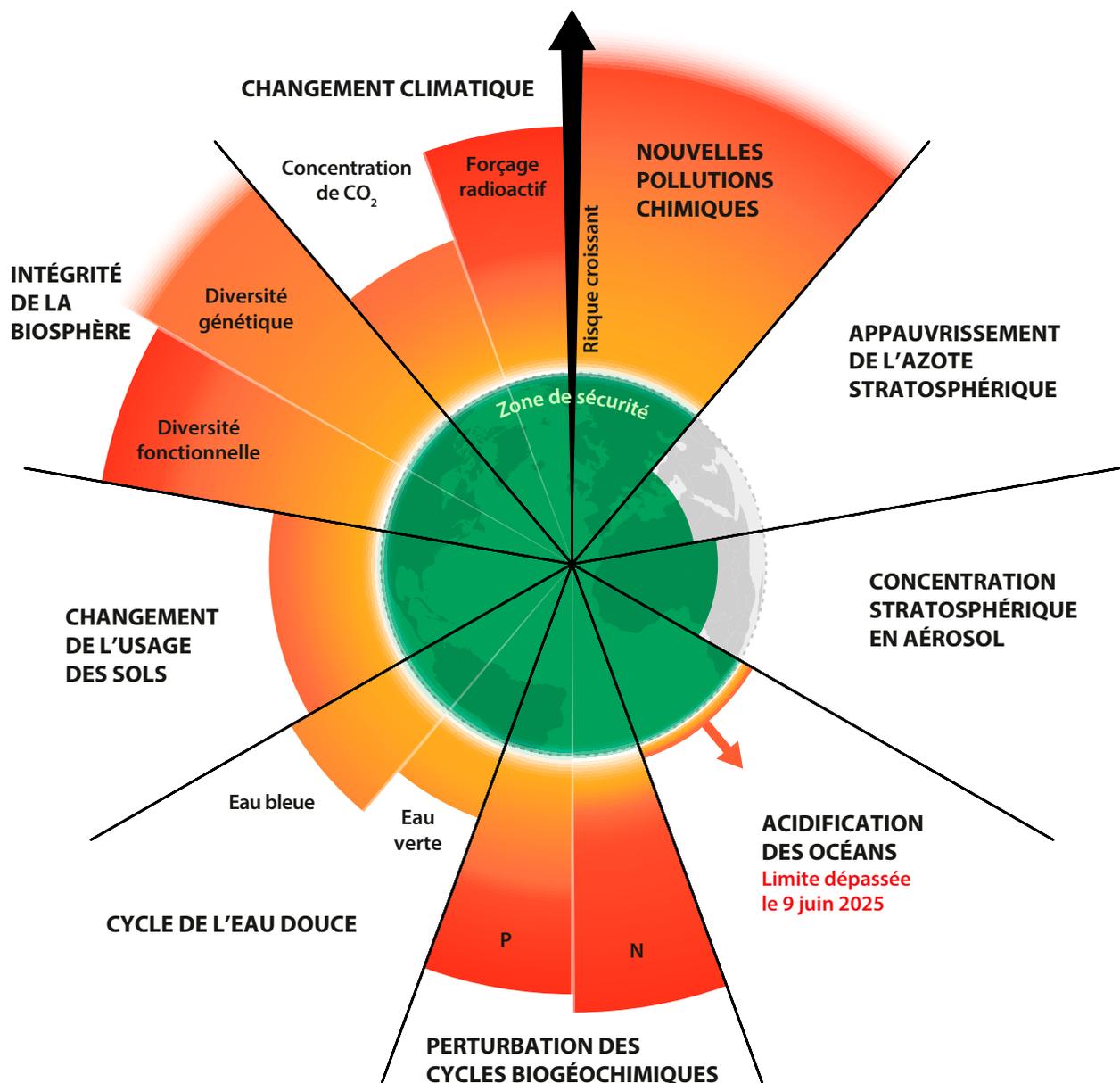
② Tirée d'un proverbe basque, l'expression Hitza Hitz signifie "une parole est une parole".

③ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

④ Voir 4<sup>e</sup> de couverture.

# LES LIMITES PLANÉTAIRES

2025 : 7 limites dépassées



→ Les limites planétaires et leur dépassement en 2023, schéma mis à jour avec le dépassement le 9 juin 2025 de la 7<sup>e</sup> limite qui concerne l'acidification des océans. (d'après Stockholm Resilience Centre, Université de Stockholm. Basé sur Richardson et al. 2023, Steffen et al. 2015, et Rockström et al. 2009). Les limites planétaires représentent les seuils à ne pas dépasser, sous peine de provoquer des modifications brutales et irréversibles des équilibres naturels. Plus la frontière est dépassée, plus le risque de menacer l'habitabilité de la Terre pour l'humanité est grand.

Le comité Hitza Hitz suit aussi les actions entreprises par les 10 communes non signataires de plus de 2000 habitant-es (3 villes : Anglet, Boucau et Saint-Jean-de-Luz et 7 bourgs : Ahetze, Arbonne, Arcangues, Bassussarry, Briscous, Larressore et Urt), car la métamorphose du Pays Basque nord ne se fera pas sans elles. Ce comité mène donc une veille citoyenne **sur 56 communes, totalisant près de 87% de la population de la Communauté d'Agglomération, également engagée dans la démarche à travers ses élu-es signataires.**

### 3. L'ACTION DES SENTINELLES ÉCOLOGIQUES

Le comité Hitza Hitz de Biz! parie sur une mobilisation citoyenne pour répondre à l'urgence climatique, encourageant chacune à s'impliquer dans sa commune et sur son territoire en tant que sentinelle écologique. En écologie scientifique, on appelle «sentinelles» les espèces dont la sensibilité permet de détecter précocement les changements de leur écosystème. À l'image du hérisson, les sentinelles de Hitza Hitz participent à la vie de leur écosystème communal en mettant en avant les **actions exemplaires** des communes volontaristes ou en alertant sur les **projets climaticides**. 44 sentinelles sont activement impliquées et 21 ont déjà rencontré les équipes municipales.

Le comité Hitza Hitz a ainsi publié deux rapports en 2021 et 2023, établissant le plus objectivement possible l'état d'avancement de la métamorphose écologique. Il a régulièrement communiqué grâce à la publication bilingue **de sept gazettes. Deux cycles de sept formations** ont été proposés aux élu-es et agent-es sur les différentes thématiques du Pacte, avec des apports

d'expert-es, des témoignages de communes inspirantes et la participation d'acteurs locaux.

### 4. MÉTHODOLOGIE

Afin de mieux prendre en compte la diversité des communes suivies dans son évaluation, le comité Hitza Hitz a distingué les communes en fonction de leur taille de population : 25 villages (communes de moins de 2000 habitant-es), 16 bourgs (entre 2000 et 5000 habitant-es) et 15 villes (de plus de 5000 habitant-es). Filant la métaphore, le comité Hitza Hitz a repris les étapes de transformation des insectes pour illustrer le niveau de métamorphose des communes atteint pour chaque action du Pacte dans les 7 champs couverts. Chaque action s'est vue attribuer un score :

- **-1, en cas de régression** : violation de la loi ou actions allant à l'opposé des engagements du Pacte
- **0, inaction** : rien de substantiel n'a été accompli
- **1, pour l'œuf** : un début d'action a été entamé
- **2, pour la chenille** : entre 25% et 50% de l'action a été mise en œuvre
- **3, pour la chrysalide** : entre 50 et 75% de l'action a été mise en œuvre
- **4, pour le papillon** : plus de 75 % de l'action a été mise en œuvre

Si le 1er stade de l'œuf peut être atteint dès les premières réalisations, les stades à partir de la chenille (2 et plus) renvoient le plus souvent à une quantification : les communes doivent renseigner les indicateurs requis afin que les sentinelles évaluent si la progression est suffisante. Devant l'urgence écologique, cette demande reflète la nécessité que s'opèrent des changements d'échelle, au-delà de la dimension symbolique ou illustrative.



→ Les sentinelles écologiques : un réseau citoyen suivant les actions du Pacte de métamorphose écologique dans leur commune.

# LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

## 1. TRANSPARENCE COMMUNALE

Suite aux nombreuses sollicitations des sentinelles (courriels, téléphone et rencontres en mairie), les réponses des communes ont été plus nombreuses et complètes en cette fin de mandat. **46 communes** <sup>⑤</sup> ont transmis leurs réponses, dont 5 communes non signataires : Anglet, Arbonne, Bassussarry, Boucau et Saint-Jean-de-Luz. Il s'agit d'une progression de 11 municipalités par rapport à 2021, et de 7 par rapport à 2023.

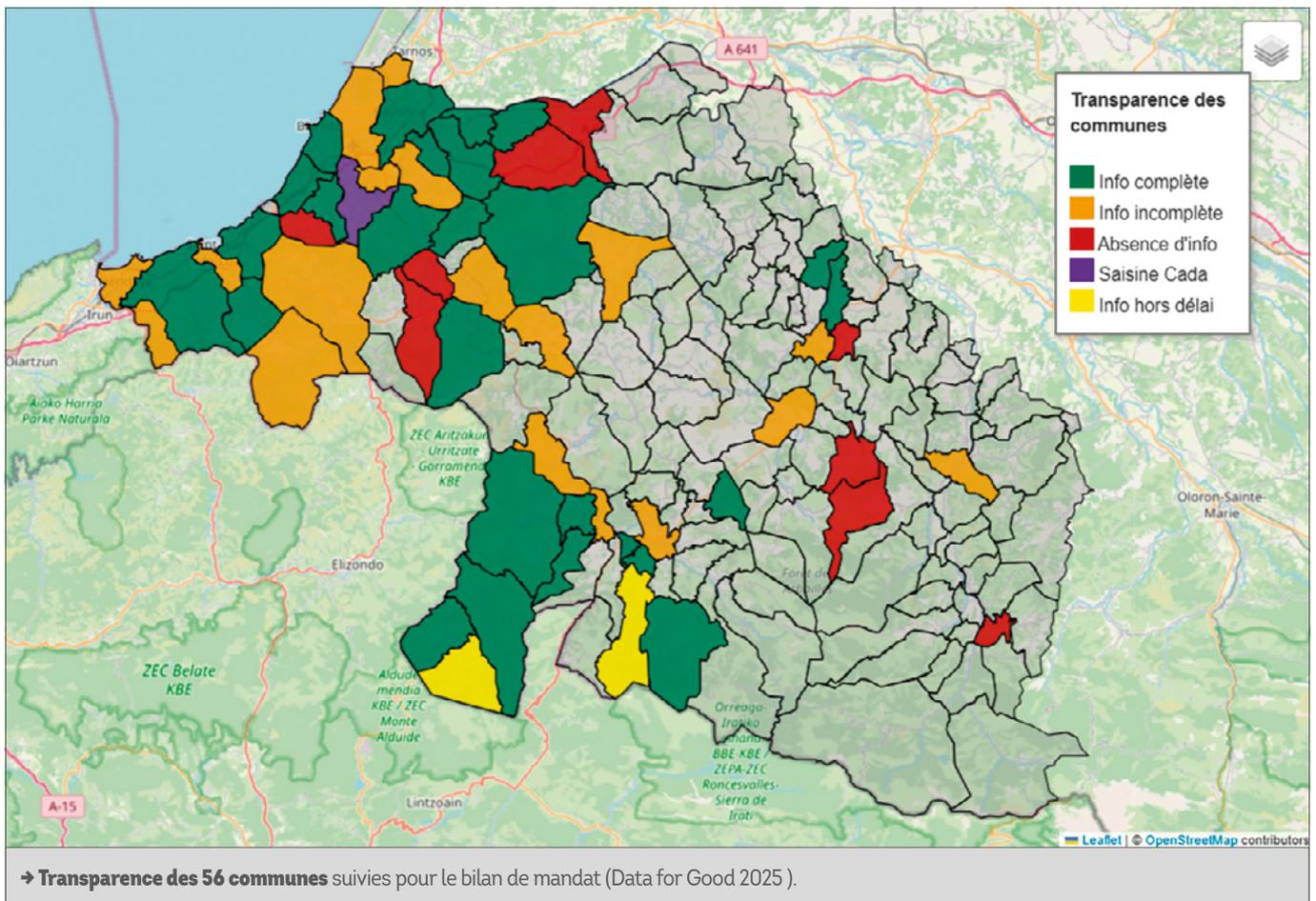
**Plus de 89% des communes signataires ont répondu à cette évaluation.** Pour la première fois, les 15 villes ont toutes transmis leurs réponses. En revanche, 6 bourgs n'ont pas répondu : Ahetze, Briscous, Espelette, Larressore, Urt et enfin **Arcangues, qui est la seule commune de plus de 3 500 habitant-es à ne pas avoir communiqué les informations publiques d'intérêt**

général demandées. Bizi! a donc saisi la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA).

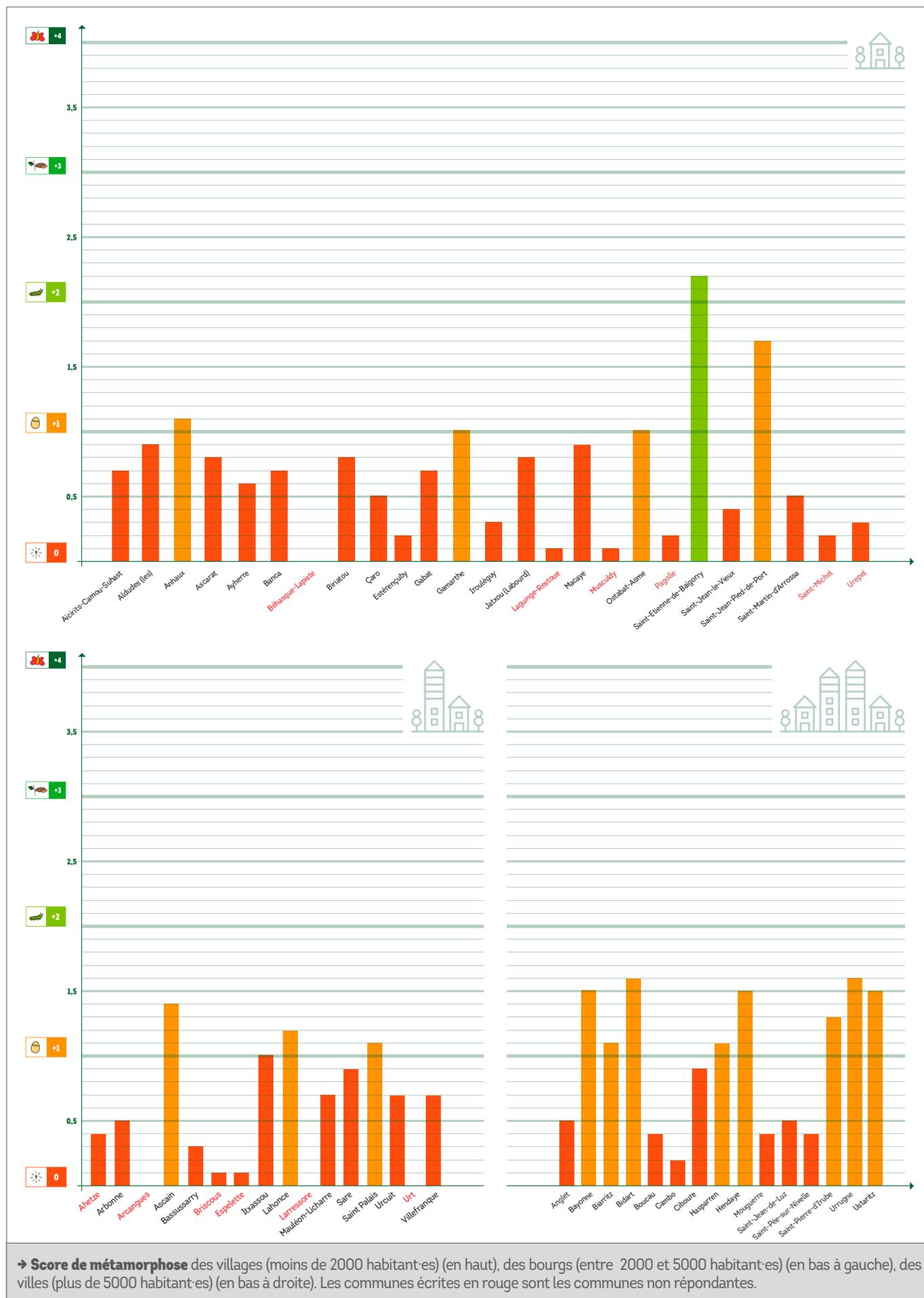
Le score de transparence communale, noté de 0 à 4, repose sur plusieurs critères : la facilité à entrer en contact avec le conseil municipal, le nombre de fiches de suivi retournées, la précision et l'exhaustivité des réponses, ainsi que la part d'indicateurs renseignés.

**Le niveau moyen de transparence communale se situe à 2,4 - en hausse de +0,8 par rapport à 2021.** Cette progression s'explique notamment par la participation exemplaire de 7 communes ayant atteint le score maximal de 4 (contre 1 en 2021 et 6 en 2023). Elle résulte également du choix adopté par le comité Hitza Hitz d'envoyer des "pré-évaluations" aux communes ayant répondu dans les délais, afin de leur permettre de compléter ou d'affiner leurs données, de la saisine de la CADA pour les communes de plus de 3 500 habitant-es, ou encore des enjeux des prochaines municipales. **Malgré une amélioration notable** du nombre de réponses, de leur exhaustivité et d'un meilleur renseignement des indicateurs en 2025 (40) qu'en 2021 (17), **le niveau de transparence démocratique reste encore limité.** Sur l'ensemble des trois bilans réalisés, la moyenne s'établit à 2 sur 4 – un résultat encore bien faible au regard des enjeux.

Seule une transparence accrue des collectivités permettra de répondre efficacement aux défis environnementaux.



<sup>⑤</sup> Seules 44 communes ont fait l'objet d'une analyse complète car Saint-Michel et Urepel ont rendu leur réponse trop tardivement pour être traitée.



Elle implique une ouverture réelle, régulière et complète des processus décisionnels et de suivi, favorisant ainsi une meilleure implication des citoyen·nes et une responsabilisation renforcée des élu·es. Sans cet engagement collectif et durable, les ambitions écologiques risquent de rester des intentions superficielles, insuffisamment traduites en actions concrètes.

## 2. OÙ EN EST LA MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE ?

Pour les 46 communes ayant répondu dans les délais, le **score moyen de métamorphose atteint 0,9. Il se rapproche ainsi du stade 1 marquant un début d'action.** Depuis 2021, ce score n'a progressé que de **0,4, marquant une avancée modeste des actions.** Sur l'ensemble des 56 communes évaluées, le score est à 0,7 sur 4 c'est-à-dire qu'en moyenne rien de substantiel n'a été accompli par les communes (+0,4 également depuis 2021). **Loin des engagements pris en 2020 de mettre en œuvre l'intégralité du Pacte, aucune commune du territoire n'a atteint les stades 3 ou 4 de la métamorphose.** La commune la plus avancée s'est hissée au stade 2, 15 communes ont atteint le stade 1 (contre 2 en 2021), tandis que 40 demeurent au stade 0, celui de l'inaction. Les réponses des communes donnent à voir une multitude d'initiatives animées de bonnes intentions mais souvent au coup par coup. Il manque généralement une analyse globale, une planification ou une approche transversale pour s'attaquer de manière méthodique et efficace à l'immense chantier de la métamorphose.

**Le rythme de mise en œuvre comme la portée des mesures demeurent trop limités,** en décalage avec l'ampleur de l'urgence écologique, ainsi qu'avec les engagements pris devant les électeur·rices. Cela suggère que, pour beaucoup d'élus·es, les transformations structurelles exigées par la crise climatique ne sont pas encore pleinement intégrées dans les priorités d'action.

Une part de cette inertie s'explique, certes, par le manque d'accompagnement de l'État français. Pourtant, même avec des moyens limités, **c'est avant tout le volontarisme politique qui conditionne l'engagement dans la métamorphose écologique.** Ainsi, les deux communes les plus avancées sont des villages, Saint-Étienne-de-Baïgorry et Saint-Jean-Pied-de-Port. À l'inverse, des villes comme Cambo-les-bains et Mouguerre, dotées de moyens financiers et humains supérieurs et toutes deux signataires du Pacte, ont fait preuve d'un immobilisme regrettable. Par ailleurs, c'est aussi Saint-Étienne-de-Baïgorry qui enregistre la plus forte progression entre 2021 et 2025 avec un score qui passe de 0,6 à 2,2 – soit une hausse de +1,6. Bidart et Ascain enregistrent aussi une belle progression de +1,1.

Plus préoccupant encore que le manque d'ambition, certaines communes ne respectent même pas les obligations légales. **8 villes ont enfreint l'article L228-2 du Code de l'environnement**

**en n'aménageant aucun itinéraire cyclable** lors de la rénovation de voies urbaines. La généralisation du **tri à la source des biodéchets n'est proposée qu'à moins d'un tiers des foyers** et les seuils minimaux d'aliments biologiques ou végétaux dans les menus des cantines ne sont pas toujours respectés.

Cependant, si la métamorphose reste loin d'être accomplie, plusieurs communes du Pays Basque ont initié des actions exemplaires, qu'il faut saluer et prendre comme source d'inspiration pour l'ensemble du territoire. Leur généralisation constituerait un véritable levier pour accélérer la métamorphose écologique indispensable.

## ANALYSE THÉMATIQUE

### 1. DES MOBILITÉS À CONTRESENS

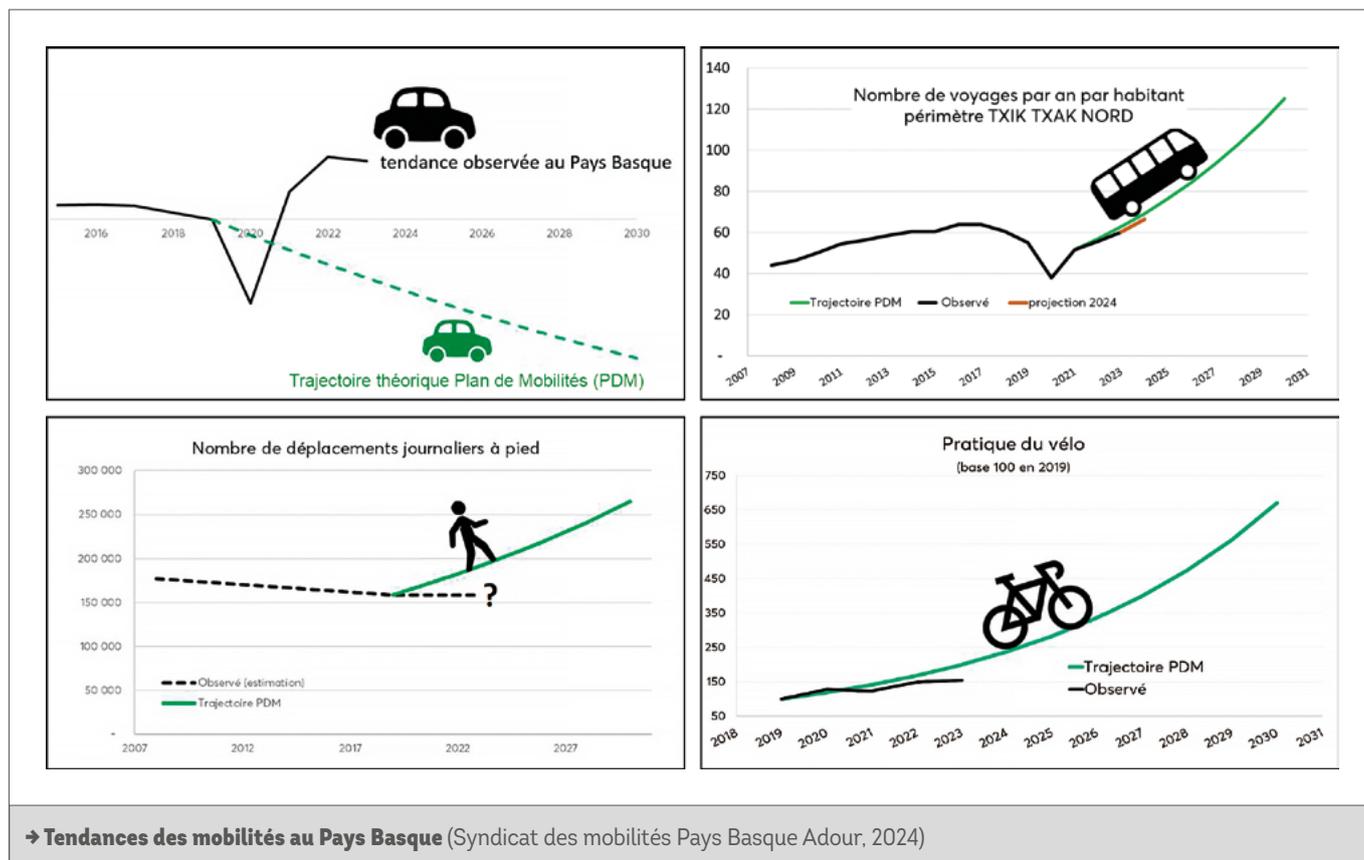
Le **transport est le 1<sup>er</sup> poste d'émissions de gaz à effet de serre du territoire.** Ses émissions n'ont fait que stagner et la consommation de produits pétroliers a même augmenté depuis 2019 ! Très loin des objectifs 2030 du Plan Climat, cette inquiétante tendance est notamment due à la trajectoire contraire aux objectifs du Plan de mobilité des deux principaux modes de déplacement. Au lieu de baisser fortement pour passer de 77% à 52 % des déplacements, **l'usage de la voiture explose** ; la marche continue de diminuer alors qu'une hausse de 15 à 25% est visée. Le "tout voiture" a pourtant aussi des impacts sanitaires : pollution sonore <sup>6</sup>, pollution de l'air, inactivité physique ou encore accidentalité routière.

Le nombre de voyages **en transports en commun a en revanche connu une accélération positive,** grâce au développement et au maillage de l'offre du réseau Txik Txak, **ainsi que le covoiturage** suite au dispositif d'incitation du Syndicat des mobilités Pays Basque Adour.

Plus timidement, la pratique du vélo s'est également accrue avec la mise en place d'aménagements cyclables qui commencent à se structurer via des schémas cyclables communaux et intercommunaux. Si les villes de la côte ont le plus de longueur de voies sécurisées – comme Anglet, Bayonne, Bidart ou Urrugne – des villages, comme Aïcirits ou des bourgs, à l'instar de Saint-Palais sont aussi actifs. Entre 2021 à 2024, 30 M € de travaux ont été réalisés sur le territoire, soit environ 21 €/an/hab. Il s'agit d'une progression positive par rapport aux 14 €/an/hab constatés en 2023 ; mais cela reste encore **loin du budget d'investissement minimal de 30 €/an/hab recommandé <sup>7</sup> pour un développement de la pratique du vélo** et rattraper le retard pris par le territoire. **Cambo** est ainsi la **seule ville sans aucun aménagement cyclable sécurisé** (piste cyclable ou voie verte). De plus, l'article L228-2 du code de l'environnement, qui prévoit la mise en place d'aménagements cyclables lors de la rénovation des voies, est encore trop souvent non respecté. En 2023-2024, **Anglet, Bayonne, Cambo, Ciboure, Hendaye, Mouguerre, Saint-Jean-de-Luz et Saint-Pierre-d'Irube ont violé cet article de loi.**

<sup>6</sup> aux coûts plus importants que la pollution de l'air. [Coût social du bruit en France](#) (ADEME 2021).

<sup>7</sup> Impact économique et potentiel de développement des usages du vélo en France (ADEME 2020).



Le score moyen des communes pour les mobilités alternatives à la voiture solo est passé de 0,3 à 0,7 (sur 4) entre 2021 et 2025 avec la progression la plus forte pour la cyclabilité et les transports en commun. **Les communes n'ayant généralement pas tenu l'engagement d'aménager en priorisant la marche, le vélo et les transports en commun, une très grande part de la voirie reste livrée à la voiture.** Or, les collectivités qui ont réussi à modifier les pratiques de mobilités de leurs habitant·es, ont opéré un rééquilibrage de l'espace public en accordant moins de place à l'automobile - en circulation et surtout en stationnement - et plus aux mobilités alternatives. Les Plans Locaux d'Urbanisme infracommunautaires, en cours d'élaboration, seront cruciaux pour concrétiser un aménagement de lieux accessibles au plus grand nombre et induisant moins de dépendance à la voiture individuelle.

## 2. QUEL PLAN POUR LES BÂTIMENTS ?

**En tant que 1er poste de consommation d'énergie, le bâtiment est un secteur clé dans lequel les collectivités ont un devoir d'exemplarité** pour tracer la voie vers la souveraineté énergétique.

Toutes les communes ayant transmis leurs données ont réduit leur consommation d'énergie entre 2019 et 2024, avec une baisse moyenne de 19%, **à l'exception de Saint-Martin-d'Arrossa (+12%) et Boucau (+11%). Saint-Étienne-de-Baïgorry a réalisé la plus forte baisse avec -47%, suivie de Gamarthe (-43%) et de Gabat (-37%).** Les actions sur l'éclairage

public (extinction nocturne, remplacement des ampoules par des Leds) représentent une part significative de ces baisses de consommation. Le reste est dû à des rénovations énergétiques - trop rarement globales - de bâtiments communaux (19 communes), à la mise en place de régulation (adaptation aux horaires d'utilisation, respect des 19°C de chauffage) et à la sensibilisation des usagers.

Les communes sont accompagnées par la Communauté d'agglomération Pays Basque et Territoire d'Énergie 64 dans la rénovation de leurs bâtiments via des audits énergétiques ou la mise à disposition d'un service de Conseil en énergie partagé. **Seulement 7 communes ont engagé un plan pluriannuel d'investissement pour rénover leurs bâtiments : Anglet, Bayonne, Biarritz, Bidart, Hendaye, Urrugne et Saint-Étienne-de-Baïgorry.** Pour lutter contre la précarité énergétique, en complément de rénovation de logements communaux ou de rares créations de logements sociaux, certaines communes accompagnent les habitant·es en informant sur les aides, en recensant les habitats indignes ou vacants et les habitants en grande précarité, en participant financièrement aux travaux de rénovation énergétique ou encore en animant des dispositifs dédiés (OPAH-RU PIG habitat, programme « Petite villes de demain »).

La moyenne des scores sur la globalité de la thématique est de 0,8 - en progression depuis 2021 (moyenne à 0,2). Les écarts sont importants entre communes : de 0 à 3,4. Seules 4 communes atteignent un score supérieur à 2 : Bayonne, Hendaye, Saint-Jean-Pied-de-Port et Saint-Étienne-de-Baïgorry (avec 3,4). Il reste encore des actions significatives à mener, en particulier sur **la rénovation thermique des bâtiments - première augmentation**

d'investissements à programmer pour cette décennie <sup>8</sup> - et la lutte contre la précarité énergétique, à systématiser.

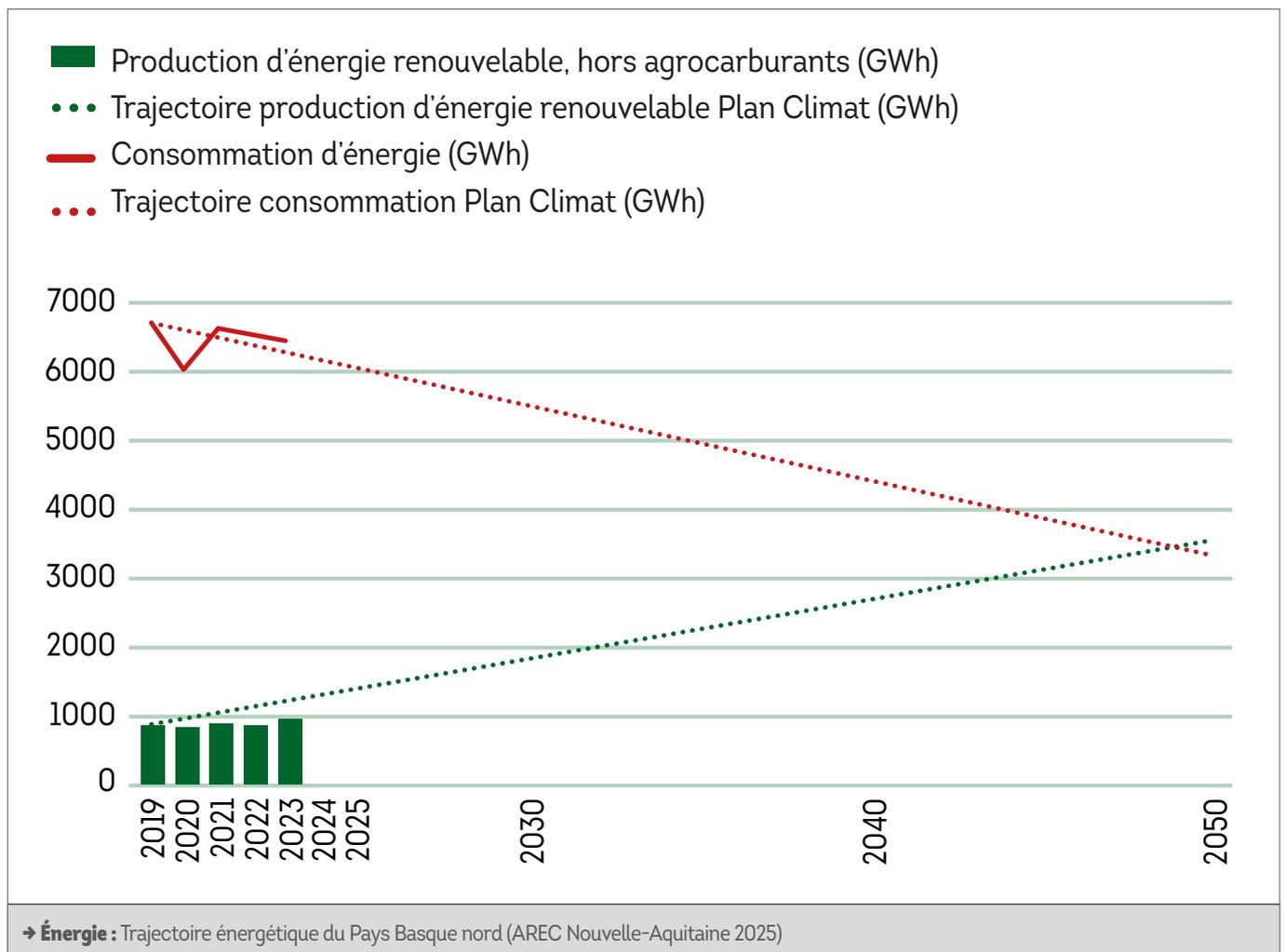
### 3. RETARD POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

**La production d'énergies renouvelables du territoire stagne :** seulement +1,6% entre 2019 et 2023. L'augmentation du solaire photovoltaïque est bien en-dessous des objectifs du Plan Climat et accompagnée d'une baisse du bois bûche, 1ère énergie renouvelable du territoire. Que ce soit pour la production d'énergie renouvelable par habitant ou la part que ces énergies couvrent de nos consommations, notre territoire est avant-dernier sur les 9 intercommunalités du département et encore plus loin de la moyenne régionale (selon l'AREC Nouvelle-Aquitaine 2025). L'ambition salubre de l'agglomération de **devenir un territoire à énergie positive en 2050**, c'est-à-dire de viser la couverture des besoins énergétiques par les énergies renouvelables locales, paraît mal engagée.

Pour autant, de nombreux projets sont prévus, notamment via le programme ELENA, piloté par l'agglomération - qui prévoit

70 centrales solaires photovoltaïques sur bâtiments publics. Des réseaux de chaleur à Bayonne/Saint-Pierre-d'Irube, Ustaritz, Hasparren, Hendaye, Saint-Étienne-de-Baïgorry ou encore Ostabat-Asme à horizon 2026, s'ajouteront aux trois réseaux de Bayonne, Mauléon et Saint-Jean-Pied-de-Port. Afin d'accompagner les communes sur les volets techniques et financiers, la communauté d'agglomération a signé un contrat de développement des énergies renouvelables thermiques (bois énergie, géothermie, thalassothermie ou solaire) avec l'ADEME.

Si les projets se développent, **sans accélération importante de la production actuelle, le territoire risque de décrocher des trajectoires visées.** Cette thématique n'atteint pas le stade 1 mais connaît une hausse du score moyen avec 0,9 sur 4, soit un gain de +0,6 depuis le rapport de 2021. **Bayonne reste en tête des communes productrices d'énergie renouvelable** grâce à son réseau de chaleur bois. Avec 874 MWh, Biarritz est la 1ère commune productrice d'électricité photovoltaïque sur son patrimoine et Baigorri est la 2ème, avec 174 MWh. **Saint-Pée-sur-Nivelle est la seule ville à ne produire aucune énergie renouvelable sur son patrimoine** et ne prévoit pas de le faire. Parmi les communes répodantes, 14 ne produisent toujours



<sup>8</sup> Panorama des financements climat des collectivités locales (I4CE 2024).

aucune énergie renouvelable, dont 6 bourgs. Gageons que les prochaines équipes sauront montrer l'exemple pour relever le défi d'une métamorphose énergétique du territoire.

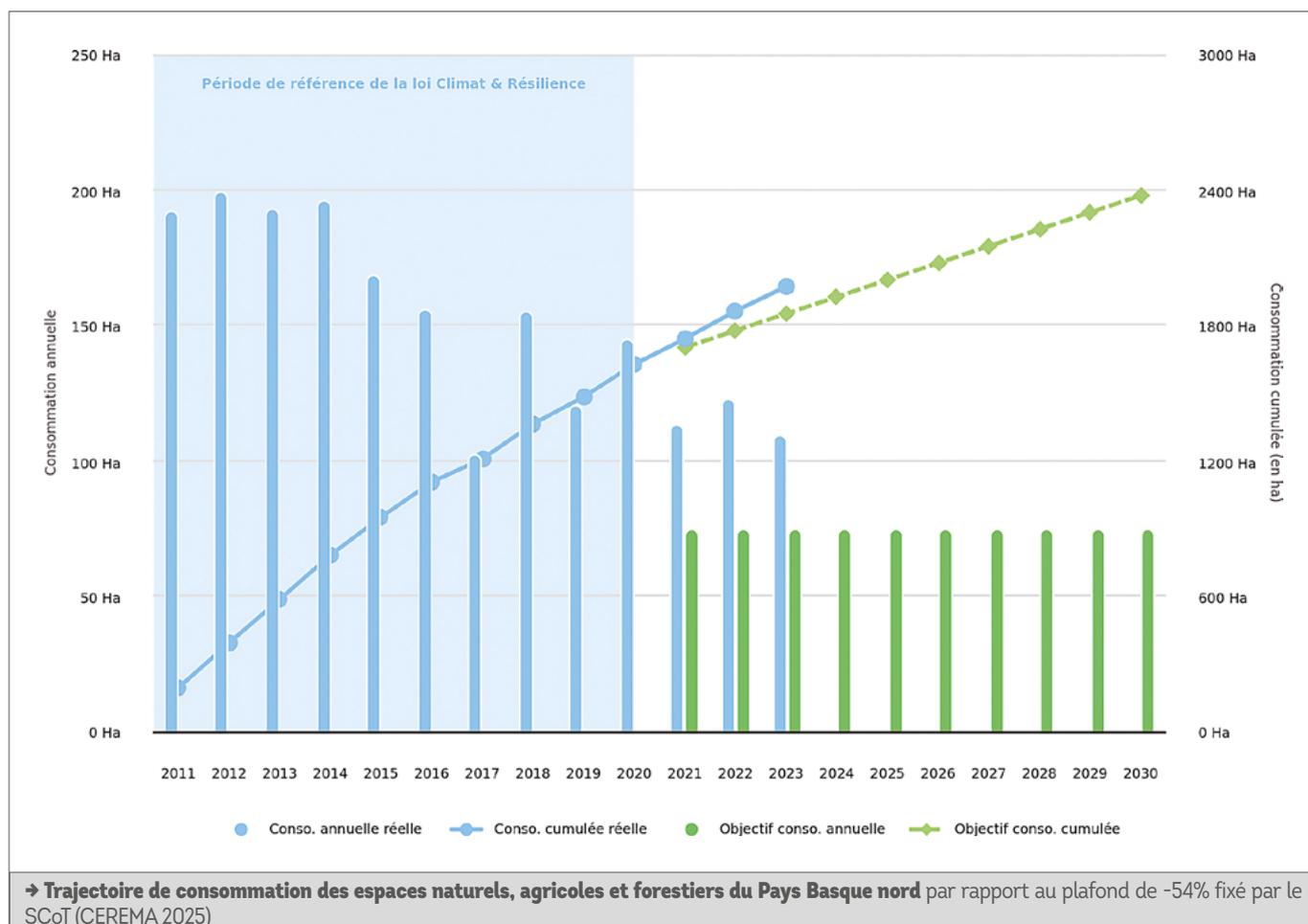
## 4. UNE ALIMENTATION PLUS DIVERSIFIÉE, DES TERRES TOUJOURS MENACÉES

Avec 37% des émissions de gaz à effet de serre, l'activité agricole est le 2<sup>e</sup> poste d'émissions du territoire, du fait de la prédominance de l'élevage. En effet, **l'empreinte carbone d'un régime alimentaire est conditionnée en premier lieu par la quantité de produits animaux consommés <sup>9</sup>, avant la provenance des aliments.** Pour des raisons sanitaires, écologiques mais aussi de souveraineté alimentaire <sup>10</sup>, la quantité de protéines animales consommées doit être réduite de -50% au profit de protéines végétales (légumineuses, céréales complètes, ...). Les cantines scolaires sont un levier pertinent pour y contribuer.

Sur les menus de cantine de 43 collectivités observées, **Sare**

**est la seule à ne pas respecter ni la part minimale légale d'aliments bio, ni le menu végétarien hebdomadaire** ; 11 communes proposent un repas avec des produits animaux en entrée et en plat plus d'une fois par semaine (contre 20 en 2023). La cuisine centrale du Pays de Bidache – qui dépend de **l'agglomération** – et 3 villes – **Cambo, Mouguerre, Ustaritz** (contre 11 en 2023) **semblent ignorer l'obligation de mettre en œuvre un plan d'action visant à augmenter la part de protéines végétales et diminuer celle des protéines animales <sup>11</sup>.** A l'opposé, 13 communes proposent parfois plus d'un menu végétarien hebdomadaire, 5 communes proposent **une option végétarienne quotidienne** sur demande : **Bayonne, Biarritz, Bidart, Saint-Pierre-d'Irube et Villefranque.** **Urrugne en propose 2 par semaine** et Bayonne vise aussi les deux menus pour 2025. Cette diversification en cours des menus est à saluer.

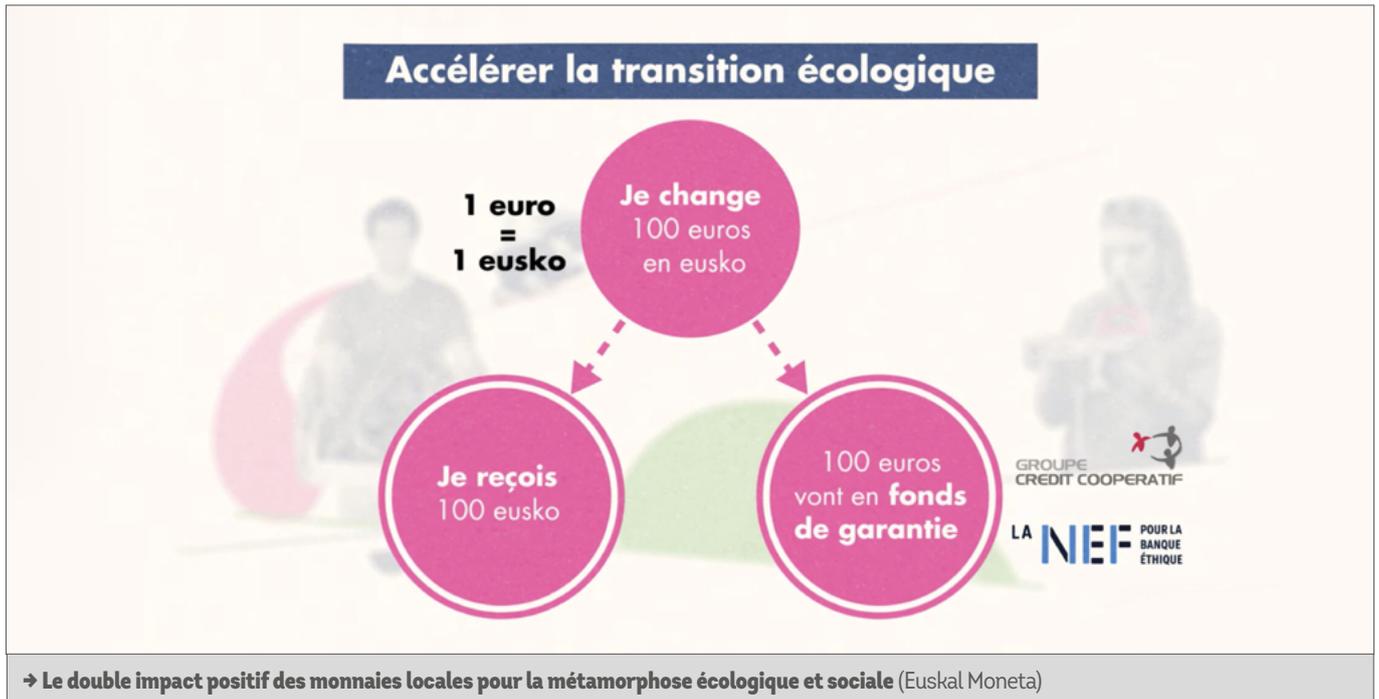
En parallèle, selon l'Observatoire de l'**artificialisation**, 345 ha d'espaces agricoles, naturels et forestiers ont été consommés entre 2021 et 2023 en Iparralde, soit 115 ha/an. Un rythme plus sobre qu'en 2011-2020 mais encore beaucoup trop consommateur par rapport au plafond de -54% fixé par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), soit 74,8 ha/an. Au-



<sup>9</sup> Notamment du fait du méthane émis par l'élevage. [Empreinte énergétique et carbone de l'alimentation en France \(ADEME 2019\)](#).

<sup>10</sup> Impact foncier de l'alimentation, autonomie alimentaire d'Ipar Euskal Herria en 2050, Euskal Herriko Laborantza Ganbara, 24/10/2021

<sup>11</sup> Selon la loi EGAlim, depuis octobre 2018, les structures servant plus de 200 couverts par jour en moyenne, doivent mettre en place [un plan pluriannuel de diversification des protéines](#).



delà de **Cambo-les-bains** qui, **avec le projet de bétonisation de Marienia**, viole de façon répétée ses engagements à sanctuariser les terres cultivables, **la moitié des communes suivies n'est pas du tout sur la bonne trajectoire**. Alors que les communes du littoral et du rétro-littoral sont responsables de près de 80% de la consommation des terres sur les 10 dernières années <sup>12</sup>, le Plan Local d'Urbanisme infracommunautaire Côte Basque Adour <sup>13</sup> ne reprend même pas le plafond du SCoT de diminuer pour ce secteur au moins de 56% le rythme de bétonisation.

Le score moyen de métamorphose de cette thématique est de 0,5 sur 4, contre 0,2 en 2021, s'étalant de -0,4 à 2, avec 12 communes ayant franchi le 1er stade.

## 5. UN SOUTIEN DE L'EUSKO À RENFORCER

Les monnaies locales sont des moyens utiles pour relocaliser l'économie et accélérer la métamorphose écologique. À la différence d'un euro, qui va rapidement quitter le territoire et souvent finir sur les marchés financiers, la monnaie locale va circuler uniquement au sein de l'économie réelle du territoire et soutenir l'emploi local. **1ère monnaie locale d'Europe** par la taille de réseau et le volume des transactions (plus de 4,4 millions d'eusko en circulation), l'eusko développe ainsi les circuits courts de proximité et sa charte exclut les pratiques écologiquement

non responsables. De plus, les euros convertis en eusko sont placés dans un fonds de garantie au sein de banques éthiques ou solidaires - le Crédit Coopératif et la Nef - qui financent des projets à forte plus-value sociale ou écologique. Enfin, une recherche sur l'impact économique des monnaies locales <sup>14</sup> a mesuré que lorsqu'un euro est changé en eusko, il génère près de 3 eusko de recettes pour les membres du réseau.

Aujourd'hui, 38 communes ainsi que la Communauté d'agglomération Pays Basque sont adhérentes à l'eusko, **soit près du double par rapport au début du mandat. Parmi les 19 communes ayant rejoint Euskal Moneta depuis 2020, 17 sont signataires du Pacte**. Pour autant, 15 communes signataires n'ont pas respecté leur engagement : **Cambo-les-Bains et Mouguerre sont les 2 seules villes à ne pas avoir tenu parole**.

L'utilisation réelle doit être renforcée au-delà de l'adhésion. Sur les 32 communes suivies adhérentes, seules 16 autorisent le règlement en eusko dans leurs services publics locaux, soit une augmentation de seulement 3 communes depuis 2023. **Félicitations à Ascaïn qui, pour ce mandat, détient de loin le record d'eusko réglés en régie municipale : autour de 41 000 eusko!** À Hendaye, plusieurs élu-es et/ou agent-es perçoivent une partie de leur indemnité en eusko et à Saint-Pierre-d'Irube, en plus de ces indemnités, deux associations reçoivent une subvention en monnaie locale. Quant à Ustaritz, où toutes les élu-es sont indemnisées en eusko, la commune accorde un supplément en eusko pour son aide à l'achat de vélos électriques.

<sup>11</sup> Selon la loi EGAlim, depuis octobre 2018, les structures servant plus de 200 couverts par jour en moyenne, doivent mettre en place un [plan pluriannuel de diversification des protéines](#).

<sup>12</sup> Annexes I. Diagnostic I.3. Analyse de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers. SCoT Pays Basque & Seignanx.

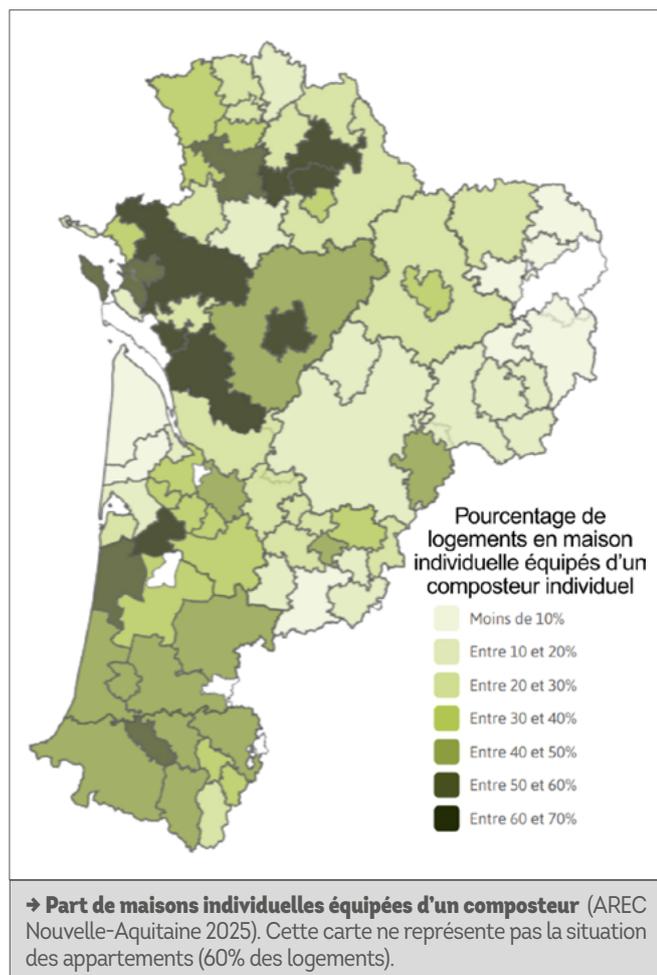
<sup>13</sup> qui couvre Anglet, Bayonne, Biarritz, Bidart et Boucau.

<sup>14</sup> Les effets des monnaies locales convertibles françaises sur la structuration des échanges et l'activité économique des entreprises adhérentes, une approche quantitative au prisme de l'économie régionale - Oriane Lafuente-Sampietro (17/11/2022). En 2019, l'économiste observe un effet multiplicateur de 2,94.

## 6. UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS AMORCÉE À AMPLIFIER

En 2023, la production de déchets par habitant·e du Pays Basque s'élève à 594 kg. Après avoir augmenté jusqu'à atteindre un pic en 2021, celle-ci a connu un salutaire retournement avec une **baisse importante de 9% en seulement deux ans !** Si cette tendance se poursuit, le territoire pourra rattraper son retard et atteindre l'objectif fixé par la loi AGECE : réduire de 15 % les déchets ménagers et assimilés par habitant·e d'ici 2030.

Toutefois, les communes accordent trop peu d'importance à cette question, du fait de la délégation des compétences à la CAPB et au syndicat Bil Ta Garbi. En témoigne un score moyen de 0,4 sur 4 (seulement +0,1 depuis 2023), soit le plus faible score parmi l'ensemble des thématiques évaluées. Par ailleurs, la plupart des communes identifient encore à tort **le recyclage** comme principale action alors que, **dans une approche zéro déchet**, celui-ci **n'intervient qu'après la prévention, la réduction du gaspillage, le réemploi et le retour à la terre.**



Depuis le 1er janvier 2024, les collectivités ont l'obligation de proposer des solutions de tri à la source des biodéchets (déchets alimentaires ou verts) à tous les ménages et dans leurs services, via le compostage de proximité ou la collecte séparée. Pourtant, **cette obligation reste largement inappliquée : moins d'un tiers des foyers dispose actuellement d'une solution** <sup>15</sup>, alors que les biodéchets représentent encore près d'un tiers des déchets non triés. Pour y répondre, les collectivités doivent solliciter Bil ta Garbi pour mettre en place des solutions concrètes. 32 communes obtiennent un score de 0 sur cette action et 8 villes sur 15 affichent un score de 0 ou de -1, traduisant l'absence de tri à la source dans les services municipaux et/ou aucune demande faite à Bil Ta Garbi. Charge aux prochaines élu·es de mettre en place des solutions pour réduire nos déchets en fertilisant les terres du Pays Basque.

## 7. UN DÉBUT DE PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE

Dans son 6ème rapport, le GIEC précise qu'une limitation du réchauffement à +1,5°C implique que les émissions de gaz à effet de serre baissent de 43% d'ici à 2030 par rapport à 2019. Dans son Plan Climat, la CAPB n'a pour objectif qu'une baisse des émissions de 18% en 2030 et 56% en 2050. Avec de telles ambitions, **le Pays Basque nord n'est pas sur une trajectoire de neutralité carbone** <sup>16</sup> et ne prend pas sa juste part dans la lutte contre le dérèglement climatique. Cet objectif trop faible a amené Bizil à se retirer du Comité Partenarial du Plan Climat ; elle est disposée à le réintégrer sous réserve d'une réhausse des ambitions.

En 2023, à l'exception de Saint-Jean-Pied-de-Port, aucune commune n'avait respecté l'engagement de mettre en place un plan d'action déclinant le Plan Climat à l'échelle communale, avec des échéances et des moyens dédiés. Suite à une campagne d'interpellation impulsée par Bizil et invitant les communes à solliciter le Secrétariat général à la transition énergétique et à la planification écologique de la Communauté d'Agglomération pour les accompagner, 14 communes sont engagées dans une démarche de plan d'action : 9 sont en cours d'élaboration ou en attente d'accompagnement de l'agglomération et **5 ont débuté la mise en oeuvre de leur plan : Bayonne, Bidart, Saint-Pierre-d'Irube, Urrugne et Saint-Jean-Pied-de-Port, seule commune à mettre à jour des fiches actions accessibles en ligne : une transparence exemplaire** à suivre ! Un accompagnement des communes pour élaborer et structurer des plans de transition est également en cours de la part de l'agglomération.

Alors qu'il y a consensus sur la nécessité de se former pour y répondre adéquatement, on constate un déficit majeur de formation des élu·es aux enjeux écologiques. **De 2022 à 2024, seules 18 élu·es sur les 1134 élu·es des 56 communes suivies ont participé à une formation aux enjeux écologiques en mobilisant leur Droit Individuel à la Formation des Élu·es** <sup>17</sup>. Les deux cycles de formation coorganisés par Bizil ont abouti, quant à eux, à 108

<sup>15</sup> 51 % des maisons individuelles sont équipées de solutions pour le tri des biodéchets (Bil Ta Garbi), mais celles-ci ne représentent que 40 % des logements du territoire (INSEE).

<sup>16</sup> La neutralité carbone se définit par le fait de capter autant de carbone que l'on en émet, de manière à stabiliser son niveau de concentration dans l'atmosphère et ainsi limiter l'augmentation de la température globale de la planète.

participations, pour 59 élu·es et 6 agent·es, de 34 communes différentes. Par ailleurs, la mise en œuvre de politiques écologiques supposant une ingénierie qualifiée, des communes comme **Anglet, Saint-Pierre-d'Irube ou Urrugne ont recruté des agent·es pour un pilotage effectif et transversal.**

Le score moyen de cette thématique ne passe que de 0,4/4 en 2023 à 0,5/4 en 2025, mais masque de fortes disparités. Sur les 14 communes à avoir atteint ou dépassé le stade 1, la plupart sont des villes, quand les bourgs ou villages sont encore rarement engagés dans cette approche transversale.

## 8. DES INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES À METTRE EN COHÉRENCE

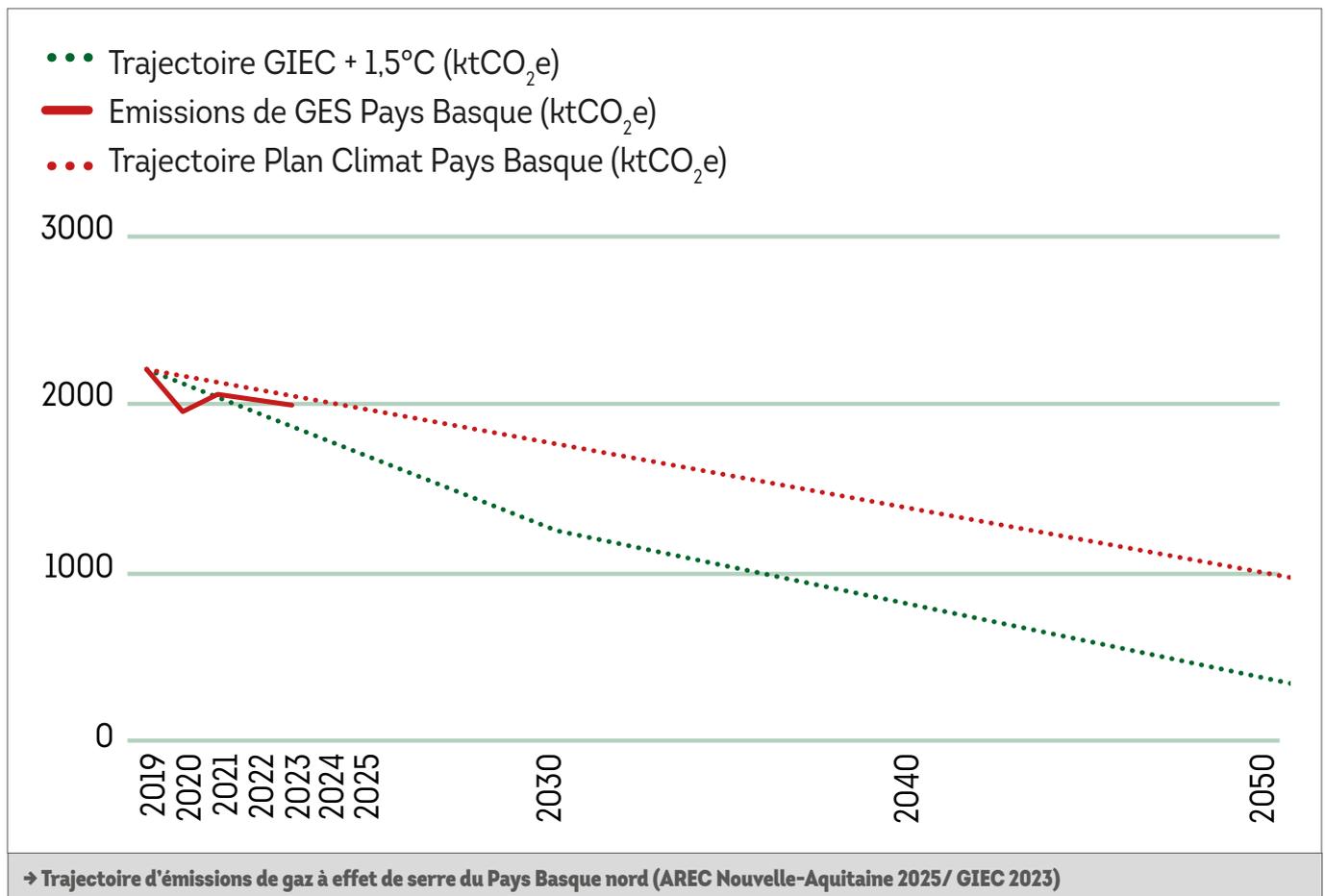
**Avec -10% d'émissions territoriales de gaz à effet de serre entre 2019 et 2023**, le territoire respecte l'objectif que la communauté d'agglomération s'est fixé dans le Plan Climat. Pourtant, alors que l'évolution hexagonale a été de -13% sur la même période, **notre territoire n'est pas sur une trajectoire compatible avec une limitation à + 1,5°C de réchauffement qui aurait nécessité -16%**. D'autant que ces chiffres n'intègrent pas les émissions importées au Pays Basque, que l'actuel Plan Climat ne prévoit

pas de prendre en compte (alors que 56 % de l'empreinte carbone française est associée aux importations <sup>18</sup>).

Si la courbe des consommations énergétiques suit une trajectoire de sobriété, celle de production des énergies renouvelables est en train de décrocher des objectifs visés, en particulier pour le photovoltaïque, principale source potentielle identifiée dans le Plan Climat. Pour autant, de nombreux projets de production d'énergie thermique ou électrique sont engagés et n'ont pas encore porté leurs fruits.

Si le bilan de mi-parcours du Plan Climat permet enfin d'avoir une estimation de la situation territoriale face aux enjeux, il reste des marges de progression appréciables en termes de transparence. Un nombre non négligeable d'indicateurs de suivi des actions n'a pas été communiqué. Le recrutement d'un chef de projet Données et le développement d'un Observatoire des transitions du Pays Basque devraient contribuer à une meilleure information de la population.

Le bilan ne contient pas non plus de récapitulatif sur les moyens humains et financiers mobilisés et prévus. A cet égard, il est regrettable que les informations de l'annexe, obligatoire depuis cette année, qui indiquent l'impact du budget pour la transition écologique n'aient pas été communiquées. D'après celles-ci **en 2024 <sup>19</sup>, 9 % des dépenses d'investissement ont été favorables à l'atténuation du changement climatique mais 16 % ont**



<sup>17</sup> Moncompteelu - Les formations réalisées par les élus - Caisse des Dépôts 2025.

<sup>18</sup> État de l'environnement en France RAPPORT 2024 SDES-Insee.

<sup>19</sup> Compte administratif Budget principal 2024 - CAPB.

été défavorables ! Près des 2/3 des dépenses brunes <sup>20</sup> sont dues à l'action économique de la CAPB. Ces orientations à contre-courant invitent à accélérer la mise en place d'un budget vert, afin de piloter une redirection forte et rapide des dépenses, pour atteindre les 18% du budget d'investissement nécessaires d'après l'Institut de l'économie pour le climat <sup>21</sup> d'ici 2030 pour atteindre les objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone.

## SE DONNER LES MOYENS D'AGIR POUR LE CLIMAT ET LES HABITANT·ES DU PAYS BASQUE

Pour atteindre la neutralité carbone, les collectivités territoriales doivent plus que doubler leurs investissements : elles devront mobiliser 11 milliards d'euros supplémentaires chaque année de 2024 à 2030 selon l'I4CE <sup>22</sup>. Elles devront pour cela, d'après l'institut, lever des tabous et mobiliser tous les leviers : accélérer la redirection de leurs investissements (de dépenses "brunes" vers des "vertes"), avoir un recours accru à l'emprunt, mobiliser plus fortement leurs ressources propres et bénéficier d'un soutien plus stable et prévisible de l'État français. En sabrant les fonds soutenant la transition, les orientations budgétaires actuelles de l'État français apparaissent à l'inverse

d'une irresponsabilité coupable. Elles se focalisent uniquement sur la dette financière au détriment de la dette écologique - tant vis-à-vis des pays du Sud que des nouvelles générations, présentes et à venir. Pourtant, les effets catastrophiques de cette dette écologique seront, eux, non négociables. Depuis le rapport Stern en 2006, en passant par le dernier rapport du GIEC, il est maintenant bien établi que le coût de l'inaction sera bien supérieur à celui de l'action ; même un retard de seulement 3 ans coûterait plus de 3 fois plus <sup>23</sup> que des mesures engagées dès maintenant. Et les bénéfices en matière de santé d'une politique contre le réchauffement climatique sont supérieurs aux coûts de ces actions <sup>24</sup>.

Les mesures engagées pendant cette décennie seront décisives pour déterminer quelles marges d'action il nous restera par la suite. Relever le défi écologique passe par la planification d'actions structurantes et cohérentes dans l'ensemble des politiques publiques. Le territoire doit opérer sa métamorphose écologique et sociale. Le volontarisme des élu·es étant le 1er facteur d'action, les citoyen·nes du Pays Basque disposent d'une opportunité unique d'agir aux élections municipales et communautaires de 2026.

Bizi! appelle les électeur·ices à accorder leur suffrage aux listes candidates qui auront intégré à leur programme les mesures du Pacte 2026 pour le climat et les habitant·es du Pays Basque, sans pour autant avoir trahi les engagements pris pour le mandat 2020-2026. Elles seront identifiables via un baromètre que l'association publiera et diffusera largement.



→ Conférence de presse de présentation des mesures du Pacte 2026 que les listes candidates sont invitées à intégrer dans leur programme.

<sup>20</sup> à savoir les dépenses non alignées avec les trajectoires de décarbonation.

<sup>21</sup> Collectivités locales : comment financer l'accélération des investissements climat ? (I4CE/ La Banque Postale 2023).

<sup>22</sup> Panorama des financements climat des collectivités locales (I4CE 2024).

<sup>23</sup> Selon une étude du NGFS, coalition de banques centrales dont la Banque de France : NGFS Short-term Climate Scenarios for central banks and supervisors 2025.

<sup>24</sup> D'après une étude franco-britannique parue dans la revue Lancet Planetary Health.

« Conscient·es de la nécessité absolue d'agir avec force et détermination **aux niveaux de notre commune et de l'agglomération** alors que nous sommes sur une trajectoire de réchauffement global de +3°C, désireuses et désireux de garantir un avenir vivable à la population tout en améliorant le bien-être et la santé de nos concitoyen·nes, **nous nous engageons, si nous sommes élu·es en mars 2026, à ce que notre liste mette en œuvre sur le mandat 2026-2032 les mesures suivantes : »**

## HABITER

- **Créer de nouveaux logements accessibles** pour tout le monde sans consommer de nouveaux espaces.
- **Construire et rénover** des logements confortables et adaptés aux extrêmes climatiques.
- **Aménager un cadre de vie** plus végétalisé et convivial.

## SE DÉPLACER

- **Développer des transports en commun** plus pratiques et adaptés pour tou·tes.
- **Relier les principaux lieux de vie et d'activités** par des aménagements permettant à tout le monde de se déplacer en sécurité à pied et à vélo.
- **Aménager un partage de l'espace public** plus équitable et prioriser les piéton·nes, cyclistes et transports en commun.

## RÉDUIRE SA DÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

- **Réduire la consommation d'énergie** de la collectivité pour diminuer les dépenses.
- **Produire une énergie locale, citoyenne et renouvelable** pour tendre vers la souveraineté énergétique.

## SE NOURRIR

- **Protéger les terres nourricières** pour une agriculture paysanne, bio, locale et diversifiée.
- **Garantir une alimentation saine**, locale et accessible dans les cantines scolaires.
- **Assurer à chaque habitant·e l'accès à une eau potable** en quantité suffisante et de bonne qualité.

## RELOCALISER L'ÉCONOMIE

- **Généraliser l'utilisation de la monnaie locale.**
- **Développer une économie circulaire**, par la réparation, le réemploi et la réduction des déchets, au service de l'emploi local.
- **Protéger la population de la publicité** extérieure.

## SE DONNER LES MOYENS D'AGIR

- **Attribuer des moyens humains suffisants** pour assurer la coordination des politiques écologiques (a minima un·e adjoint·e).
- **Accorder une véritable place aux habitant·es** dans les décisions impactant leur cadre de vie.
- **Mettre en place un budget vert** dès la première année de mandat.
- **Former élu·es et agent·es** aux enjeux écologiques et sociaux dès la première année de mandat.
- **Planifier son action** pour un territoire à la hauteur des défis écologiques et sociaux.

### FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

Commune .....

Nom, prénom et contact de la tête de liste

Nom de la liste .....

.....

Signature :

.....



# PACTE 2020

## MÉTAMORPHOSE ÉCOLOGIQUE PAYS BASQUE

Conscient.e.s de la nécessité absolue d'agir avec force et détermination à l'échelle communale et intercommunale pour contribuer à limiter le réchauffement planétaire à +2°C, voire +1,5°C, et éviter le pire scénario du dérèglement climatique, afin d'assurer un avenir viable à l'humanité et à la biodiversité planétaire, si nous sommes élu.e.s en mars 2020, notre liste s'engage au cours des mandats communal et communautaire 2020-2026 à :



### AGIR POUR TOUTES LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE SOLO

Pour tout aménagement de voirie, prioriser les modes de déplacement dans l'ordre suivant : marche > vélo > bus > voiture. Rendre cyclable l'ensemble des routes de la commune, par l'aménagement le plus adapté : réduction de la vitesse, pistes et bandes cyclables, contre-sens cyclables. Participer au développement d'une offre de transport en commun sur l'ensemble du Pays Basque, avec des fréquences, des horaires et des tarifs adaptés au besoin de la population.



### AGIR POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS

Dès les premiers mois du mandat, délibérer pour un plan ambitieux de rénovation thermique du patrimoine bâti communal et communautaire, en visant un niveau basse consommation. Construire uniquement des bâtiments neufs passifs à énergie positive. Appliquer le triptyque Négawatt : sobriété, efficacité, énergie renouvelable. Lutter contre la précarité énergétique des logements et encourager la réduction des consommations énergétiques par la mise en place d'actions d'animation territoriale (Défi Énergie Positive). Assurer un suivi régulier des consommations des bâtiments.



### AGIR POUR UN TERRITOIRE 100% ÉNERGIES RENOUVELABLES

Développer la production des énergies renouvelables sur notre territoire, avec un objectif d'autonomie énergétique 100% renouvelable à 2045 : photovoltaïque, éolien, méthanisation, réseau de chaleur, hydroélectricité, marémotrice, etc. Accompagner des projets d'initiatives citoyennes et locales pour la production (I-ENER) et la fourniture d'électricité (ENARGIA). Alimenter les bâtiments et équipements communaux et communautaires en électricité, gaz et bois issus de productions locales garanties 100% renouvelables.



### AGIR POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Mettre en œuvre une stratégie agricole et alimentaire avec un objectif de 100% d'alimentation paysanne sans intrant chimique, bio et locale, au niveau des structures communales et communautaires. Agir dans les cantines de la collectivité avec des menus bio, locaux et une option végétarienne (crèche, école, EHPAD, etc). Faciliter la distribution d'une alimentation « bonne pour le climat » (magasin de producteurs, AMAP, épicerie coopérative...). Sanctuariser les réserves foncières de terres cultivables pour viser une souveraineté alimentaire.



### AGIR POUR UNE ÉCONOMIE LOCALE PAR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EUSKO

Adhérer à l'Eusko dès 2020 puis, conformément aux possibilités offertes par le cadre légal actuel, autoriser le règlement en eusko des services publics locaux (cantines, piscines, centres de loisirs, CCAS...) et informer élus, agents, associations et entreprises de la volonté de la mairie de les régler en eusko.



### AGIR POUR UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS ET UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Définir une stratégie de prévention et de gestion des déchets en impliquant l'ensemble des habitants et acteurs du territoire. Trier les biodéchets à la source. Encourager la valorisation sur place avec le compostage individuel et collectif quand c'est possible. Sinon, mettre en place une collecte séparée des biodéchets de cuisine. Prendre des mesures pour améliorer la collecte du verre et aller vers la réutilisation grâce à des systèmes de consignes. Mettre en place une tarification incitative. Préférer promouvoir toute forme de réemploi grâce aux recycleries et aux lieux de réparation, plutôt que la recherche du 100% recyclage.



### EXÉCUTER TOTALEMENT LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL DU PAYS BASQUE

Adopter avant la fin de la première année de mandat une délibération qui précise sous forme de plan communal les déclinaisons opérationnelles du PCAET à l'échelle de la commune. Assurer la transparence de sa mise en place via des outils de suivi. Ne pas mettre en œuvre des projets en contradiction avec les objectifs du PCAET.

[www.bizimugi.eu](http://www.bizimugi.eu) | 05 59 25 65 52  
20, 22, rue des Cordeliers - 64100 Bayonne



Ce document est publié sous licence Creative Commons qui autorise sa diffusion libre sauf pour usage commercial, avec mention de l'auteur et sans modification de contenu.